



Maraîchage bio

EN NORMANDIE : TRAJECTOIRES DE FERMES ET ÉVOLUTIONS DES SYSTÈMES

Références techniques, économiques et sociales
en maraîchage biologique diversifié

Etude réalisée sur 18 fermes normandes
Edition 2017 | Données 2016

Avec le soutien financier de :



• Association •
BIO NORMANDIE

Un document de l'Association
Bio Normandie.

Une étude réalisée par Elsa Féret,
stagiaire au sein d'ABN d'avril à
septembre 2017.

Pour toute question, contacter les
conseillers en maraîchage bio :



Antoine MARQUET

- *Calvados et Orne* -

02 31 51 66 37

amarquet@bio-normandie.org

Alice GOMEZ

- *Manche* -

02 33 06 46 85

agomez@bio-normandie.org

Fabien BOCQUET

- *Seine-Maritime et Eure* -

02 32 09 01 64

fbocquet@bio-normandie.org

Création graphique et mise en page

Association Bio Normandie et Désèque Vincent.

Crédits photos

Association Bio Normandie (ABN), Montviette Nature
en Pays d'Auge, Thierry Houyel, GAB-MAB 22.

La première étude sur nos fermes, publiée en 2015, faisait état d'une situation contrastée.

D'un côté, elle mettait en évidence les grandes difficultés auxquelles se confrontaient les maraîchers : une charge de travail importante tout au long de l'année couplée à des résultats économiques décevants voire insuffisants pour garantir la pérennité des exploitations.

D'un autre côté, l'étude soulignait la satisfaction des maraîchers vis-à-vis de leur métier. C'est un point essentiel pour des personnes qui ont souvent choisi cette activité dans le cadre d'une reconversion professionnelle, qui ont créé de toute pièce leur outil de travail et choisi un type d'exploitation plutôt à contre-courant (une production très diversifiée et une commercialisation en circuits courts).

Dès lors, il convenait de se demander si les résultats pouvaient s'expliquer par le jeune âge de la plupart de ces exploitations et si on pouvait espérer une amélioration avec le temps. C'est donc tout l'intérêt de cette

actualisation trois ans plus tard qui doit permettre d'identifier les leviers utilisés par les maraîchers pour faire évoluer leur situation. Elle a pour but de répondre aux attentes des producteurs déjà installés mais aussi des candidats à l'installation.

Enfin, au-delà des perspectives individuelles, la question qui sous-tend ce travail est celle de la pérennité du modèle agricole défendu par les maraîchers. L'explosion des parts de marché de la bio et la demande croissante des consommateurs semblent actuellement favorables au renforcement économique de ces structures diversifiées en circuits courts et soutiennent l'installation de nouveaux producteurs. L'enjeu est donc de connaître les conditions dans lesquelles ces structures seront viables à long terme afin d'assurer une part croissante de la production biologique.

Sébastien Jollé, maraîcher à Saint-Paul-du-Vernay



SIGNIFICATION DES TERMES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT

CA : chiffre d'affaires

EBE : excédent brut d'exploitation

VA : valeur ajoutée

Prélèvement : revenu mensuel de l'agriculteur. Si l'exploitation compte plusieurs associés, le prélèvement est indiqué par personne.

ha : hectare

m² : mètre carré

UTH : unité de travail humain. 1 UTH = 1 personne à temps plein toute l'année. Dans notre enquête, nous ne prenons pas en compte la main d'œuvre familiale ou stagiaire. Les ratios CA/UTH et surface cultivée/UTH prennent en compte aussi bien les UTH exploitants que salariés. Par contre, dans l'indicateur EBE/UTH, seul l'UTH exploitant est pris en compte (car l'EBE ne sert pas à rémunérer les salariés, mais uniquement l'agriculteur).

Contrat TESA : titre emploi simplifié agricole. Permet d'embaucher facilement un salarié agricole (les démarches administratives sont simplifiées), en bénéficiant d'exonérations de charges patronales, pour une durée de trois mois maximum.

Restau co : restauration collective



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE | 4

MÉTHODE D'ENQUÊTE | 5

- Acquisition des données | 5
- Sélection des fermes enquêtées | 5
- Évolution des caractéristiques de notre échantillon | 6
- Fiches de fermes | 7



MAIN D'ŒUVRE | 8

- Augmentation de la moyenne du nombre d'UTH | 8
- Embauche | 9
- Vers une stabilisation de la main d'œuvre ? | 10

SURFACE CULTIVÉE | 11

- Diminution de la surface cultivée par UTH | 11
- Hétérogénéité des surfaces cultivées par UTH en fonction des systèmes | 11



ORGANISATION DU TRAVAIL | 12

- Autres ateliers | 12
- Autres activités | 12
- Faible évolution du temps de travail | 13
- Charge de travail et pénibilité | 13



COMMERCIALISATION | 14

- Contexte national | 14
- Quelques dynamiques intéressantes | 14
- Satisfaction vis-à-vis du modèle de commercialisation | 15

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES | 16

- Rappel sur les notions utilisées | 16
- Évolution générale | 17
- Comment évolue la répartition de l'EBE ? | 18



CHOIX TECHNIQUES | 19

- Engrais verts | 19
- Choix variétaux | 20
- Paillages | 20
- Travail du sol | 20



SYNTHÈSE | 21

Contexte et objectifs de l'étude

Evolutions de la filière depuis 2013

La filière légumes frais est dynamique et attire les jeunes agriculteurs.

- Selon l'Agence Bio **les achats de légumes biologiques pour le domicile ont augmenté de 28 % entre 2015 et 2016.**
- En Normandie, le **nombre d'exploitations produisant des légumes frais biologiques a augmenté de 10 % entre 2013 et 2015**¹.

Rappel des résultats de l'étude de 2013

Le tableau dépeint en 2013 par Agrobio Basse-Normandie² était relativement pessimiste au sujet de la viabilité des fermes, notamment d'un point de vue économique, mais aussi social :

- Le revenu moyen des maraîchers déclaré en 2013 était de 740 € par mois pour un temps de travail de 59 h par semaine en période pleine et 37 h en période creuse. En moyenne un maraîcher gagnait 4,47 € de l'heure net et seulement deux producteurs parvenaient à se rémunérer au-dessus du SMIC horaire (7,53 €/h en 2015). **60 % des producteurs interrogés en 2013 étaient insatisfaits de leur revenu.**
- Les maraîchers avaient en moyenne un peu moins d'une journée et demie de libre par semaine et un peu moins de 3 semaines et demie de vacances par an. **60 % des maraîchers trouvaient leur charge de travail excessive.**

- **Plus de 75 % des maraîchers jugeaient leur métier pénible à très pénible**, notamment physiquement.

Malgré tout ressortaient des éléments qui laissaient entendre que les maraîchers vivaient en accord avec leurs valeurs et une partie de leurs besoins :

- **85 % des maraîchers se déclaraient satisfaits de leur métier** voire très satisfaits.
- **90 % des producteurs enquêtés trouvaient que leur métier correspondait plutôt, voire beaucoup, à leur projet initial.**

Objectifs de la nouvelle étude

- **S'intéresser aux trajectoires et aux évolutions possibles de fermes en maraîchage biologique diversifié dans le temps.**
- **Comprendre comment les maraîchers enquêtés en 2013 ont fait évoluer leur système et pour quelles raisons.**

1. Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique, Edition 2016, données 2015

2. Agrobio Basse-Normandie, Maraîchage bio en Basse-Normandie : des clés pour se repérer. Références techniques, économiques et sociales en maraîchage biologique diversifié



Méthode d'enquête

ACQUISITION DES DONNÉES

Des enquêtes ont été réalisées par Elsa Féret, stagiaire au sein de l'Association Bio Normandie d'avril à septembre 2017. Elles ont consisté en des entretiens de 2 à 3 h environ menés avec chaque maraîcher. La question générale qui a orienté les discussions était « Qu'est-ce qui a changé sur votre ferme entre 2013 et 2016 et pourquoi ? » ; elle a ensuite été déclinée sur les différents aspects abordés en 2013 (caractéristiques de l'exploitation, équipement, commercialisation, technique, conditions de travail, résultats comptables). De plus, une attention particulière a été portée sur les aspects « qualitatifs » (objectifs du producteur, ressentis, perception de l'avenir).

Les enquêtes ont eu lieu en 2017 mais sont basées sur des données de 2016. L'enquête de 2015 était basée sur des données de 2013.



SÉLECTION DES FERMES ENQUÊTÉES



En 2015, 31 fermes avaient été enquêtées. En 2017, nous sommes retournés voir 18 de ces 31 fermes³. Nous n'avons donc **conservé que 58 % de notre échantillon**. Diverses raisons ont conduit à ne pas poursuivre l'enquête auprès de certaines fermes :

- 4 ont cessé leur activité (2 pour cause de reconversion, un pour retraite et un pour raisons de santé)
- Nous avons choisi de **réduire l'échantillon et avons donc cherché à garder un échantillon diversifié similaire à celui de 2013** (répartition géographique, types de structures...)
- Certains producteurs ne souhaitent **plus participer à l'enquête**
- Certaines exploitations n'avaient **pas de données comptables précises**

Pour analyser les évolutions entre 2013 et 2016, nous ne sommes donc pas repartis des données publiées dans le livret précédent, mais nous avons recalculé les indicateurs pour 2013 en ne gardant que les données des 18 fermes que nous avons suivies dans le temps. Les évolutions présentées dans ce nouveau livret sont donc celles des 18 fermes enquêtées en 2017 par rapport à leurs données 2013. Certaines données de départ seront donc légèrement différentes de celles publiées en 2015, néanmoins pour la plupart des données la différence est minime.

Par exemple, le revenu moyen des 31 fermes enquêtées en 2013 était de 740 € par mois tandis que le revenu moyen des 18 fermes que nous avons ré-enquêtées était de 735 € en 2013. L'évolution du revenu moyen entre 2013 et 2016 sera donc calculée à partir des « 735 € ».

3. A noter cependant qu'au moment de la rédaction, il nous manquait les données comptables d'une ferme. Dans la partie « Evolutions économiques », les données ne reposeront donc que sur 17 exploitations. Toute corrélation faite entre les données économiques et les autres types de données (notamment le temps de travail) serait alors inexacte.

Répartition géographique de notre échantillon

Parmi les 18 fermes enquêtées, 8 se trouvent dans le Calvados, 8 dans la Manche et 2 dans l'Orne. Selon l'annuaire de l'Agence Bio⁴, il y aurait au total 57 exploitations en maraîchage biologique diversifié dans le Calvados, 30 dans l'Orne et 59 dans la Manche. Au sein de notre échantillon, l'Orne est donc sous-représentée (11 % de l'échantillon contre 21 % des fermes bas-normandes) tandis que le Calvados est légèrement sur-représenté (47 % de l'échantillon contre 40 % des fermes bas-normandes).



Localisation des maraîchers enquêtés (hors fermes souhaitant rester anonymes)

Statut

Notre échantillon est désormais composé de 11 exploitations individuelles et 7 EARL.

En couple, les associations sont des choix ayant eu lieu dès le départ parce que les deux conjoints voulaient travailler à temps plein sur la ferme. Ce statut octroie la même reconnaissance et protection aux deux membres du couple.

Les conjoints collaborateurs ont en général rejoint les exploitants sur leurs projets de fermes après installation. Commencant souvent à mi-temps, ils finissent parfois par y travailler à temps plein. C'est le cas dans deux de nos fermes.

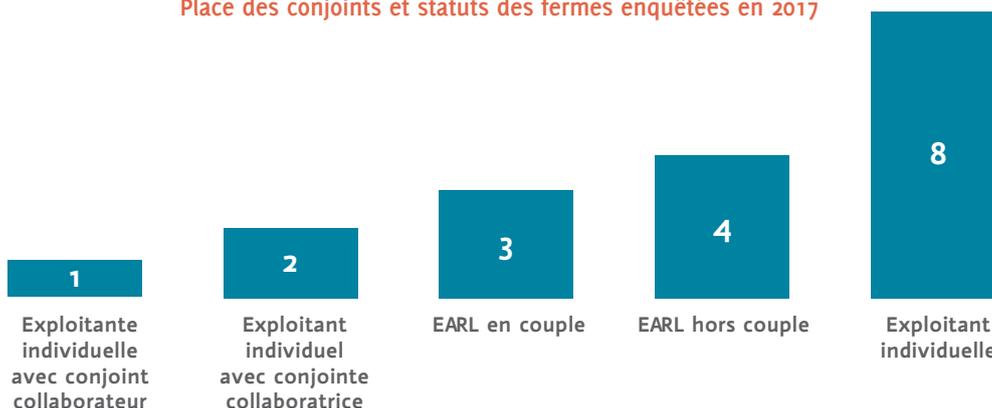
Deux exploitations individuelles se sont transformées en EARL suite à des associations hors couple. Dans les deux cas, le nouvel associé est un Jeune Agriculteur.

Ces associations sont vues très positivement par les producteurs :

- Réduction de la charge de travail
- Meilleure motivation au travail
- Relance d'une dynamique d'investissements à travers le Plan d'Entreprise (PE) que doivent concevoir les nouveaux installés demandant la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

Une association hors couple s'arrête au cours de l'année 2017 pour des raisons humaines et des divergences de points de vue entre associés. Le facteur humain est essentiel dans une association et doit être bien anticipé.

Place des conjoints et statuts des fermes enquêtées en 2017



Genre

Notre échantillon est toujours surtout composé d'hommes. Seule une femme exploitante individuelle a été interrogée. Trois femmes sont associées à leurs maris en EARL, deux autres sont conjointes collaboratrices.

Année d'installation

La moitié de notre échantillon s'est installée après 2009. Lors de notre première étude en 2013, ces fermes étaient donc encore très jeunes. Cela renforce le potentiel d'évolutions de notre échantillon, avec des fermes qui peu à peu s'éloignent de leurs premières années d'installation.

En plus de l'étude générale, chaque ferme enquêtée a fait l'objet d'une **fiche détaillée** que vous pouvez retrouver sur le site Produire Bio en Normandie⁵. Ces fiches servent de contrepoint à l'analyse globale en montrant **la diversité des exploitations et des trajectoires possibles en maraîchage**. Au-delà des grandes évolutions de l'échantillon que l'on peut dégager, chaque système a ses spécificités sur lesquelles il est intéressant de porter un regard.

4. Consulté le 5 juillet 2017 : pour trouver ces chiffres, nous avons sélectionné la catégorie « maraîchage sous abris », cela permet d'éliminer les légumiers qui ne sont pas concernés par notre étude.

5. produirebio-normandie.org

Selon une enquête de la Confédération Paysanne Ariège, quelques points semblent favoriser la réussite d'associations :

- Règles de fonctionnement et de travail claires et écrites dès le début
- Une vision commune de l'agriculture et un projet commun pour l'exploitation
- Des caractères et des besoins complémentaires
- Une ouverture d'esprit des personnes qui accueillent et qui sont accueillies
- Une capacité à faire consensus et à écouter l'autre

Des outils sont disponibles en ligne dans le « Guide de l'association en agriculture », publié par la Confédération paysanne d'Ariège :
www.agriculturepaysanne.org/files/association.pdf



Main d'œuvre

AUGMENTATION DE LA MOYENNE DU NOMBRE D'UTH

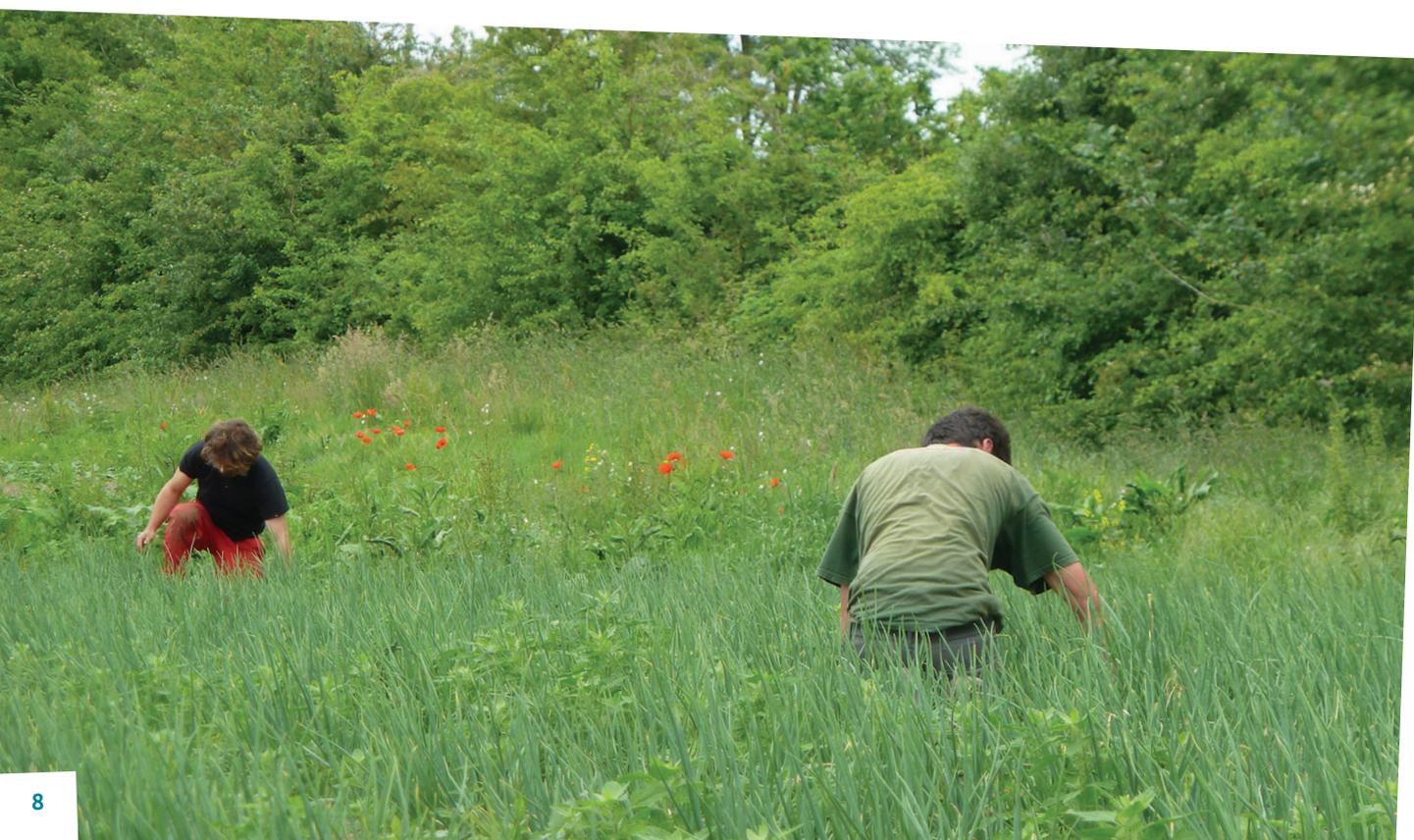
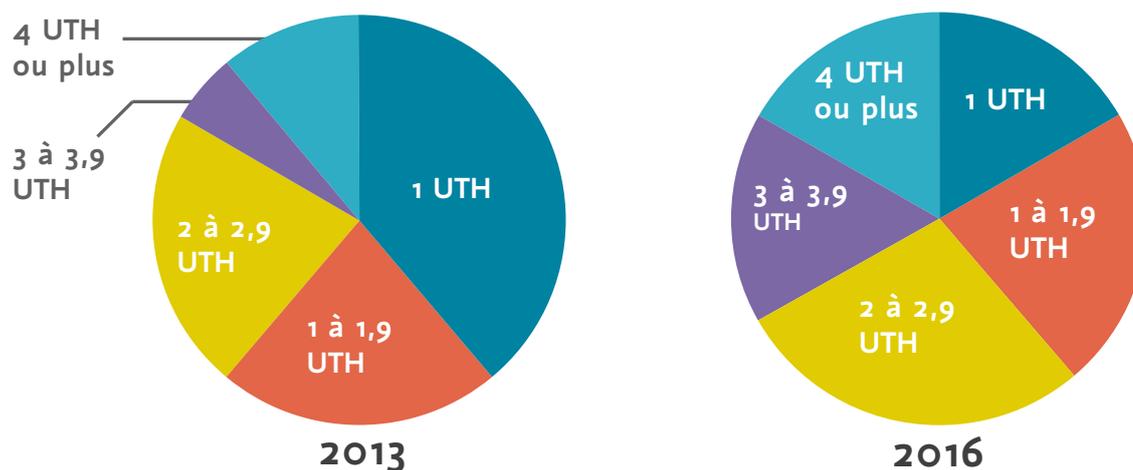
La moyenne du nombre d'UTH travaillant sur la ferme (associés + salariés) est passée de 1,9 en 2013 à 2,5 en 2016. Elle a donc augmenté de 32 %. Différents facteurs l'expliquent :

- Associations : + 2
- Arrivée de conjoints collaborateurs à temps plein ou mi-temps : + 2
- Contrat de parrainage : + 1
- Augmentation du nombre de salariés : + 88 % d'UTH salariés

En 2016, seuls deux producteurs ont travaillé seuls toute l'année.



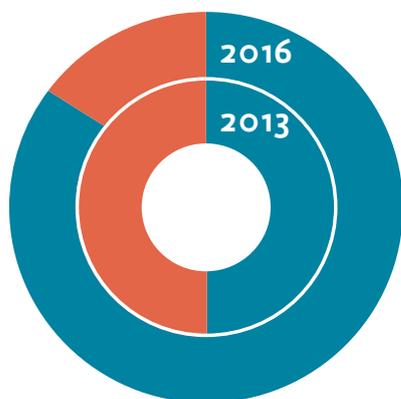
Répartition des exploitations en fonction du nombre d'UTH en 2013 et 2016



Le recours au salariat, une étape inéluctable dans les trajectoires en maraîchage ?

Durant l'année 2016, **15 fermes sur 18 ont embauché un salarié** (tous contrats confondus) contre 9 sur 18 en 2013.

Nombre de fermes ayant eu recours au salariat en 2013 et 2016



■ Ont eu recours au salariat ■ N'ont pas eu de salarié

Pour des raisons financières, il est très rare d'embaucher dès les premières années de son projet. Cela explique que les fermes, relativement jeunes en 2013, n'avaient pas forcément de salariés et en ont désormais. Par ailleurs si une partie des exploitations avait prévu d'embaucher dans son projet d'installation, une autre partie n'avait pas anticipé cette question.

C'est notamment la charge de travail trop importante et la pénibilité du travail tout seul qui ont poussé les producteurs à employer de la main d'œuvre.

Parmi les fermes qui embauchent, il existe des disparités dans le nombre de salariés embauchés. Le plus courant reste de faire appel à **un saisonnier** (moins d'un mi-temps) ou alors de recruter **un salarié en CDI** (24 h annualisé ou 35 h).

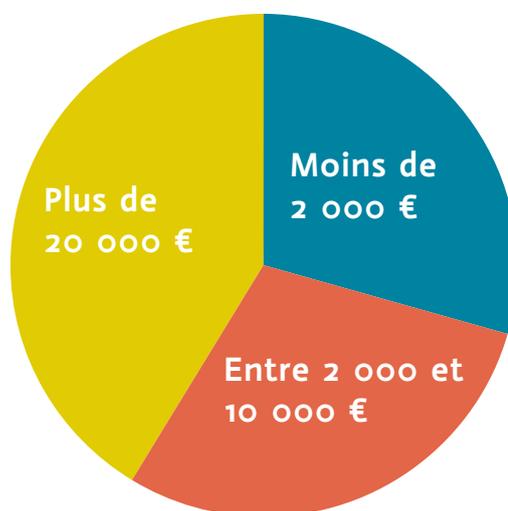
Cette dynamique d'embauche s'est traduite par une hausse des charges de personnel dans le temps⁶

Pour notre échantillon, **les charges de personnel ont quasiment été multipliées par 2 entre 2013 et 2016**, passant de 9 900 € à 18 000 € en moyenne sur une ferme. 40 % des fermes ont plus de 20 000 € de charges salariales.

On observe d'ailleurs une forte corrélation entre l'ancienneté des fermes et les charges de personnel, c'est-à-dire qu'avec le temps, les fermes ont tendance à embaucher plus.

L'embauche semble donc être, d'après ce que l'on observe, une évolution logique dans les trajectoires de fermes.

Répartition des fermes en fonction de leurs charges salariales



6. Rappel : les données comptables qui suivent ne reposent que sur 17 fermes.



Quel lien entre l'embauche et l'EBE/UTH exploitant ?

On entend souvent que l'embauche d'un ou plusieurs salariés crée une hausse des charges trop importante qui empêcherait l'exploitant de se rémunérer. Allons donc voir de plus près.

Sur notre échantillon, on remarque au contraire que les charges de personnel sont fortement corrélées à l'EBE/UTH exploitant, c'est-à-dire qu'elles augmentent en même temps que l'EBE/UTH exploitant.

La richesse produite par le salarié permettrait donc non seulement de le rémunérer mais également de dégager un petit plus permettant de rémunérer l'exploitant et l'outil de production.

Attention ! **On ne peut pas non plus établir un lien de causalité direct** entre l'embauche et l'EBE. Comme nous le montrions précédemment, les systèmes qui ont recours au salariat sont aussi ceux qui ont plus d'ancienneté, et donc des systèmes stabilisés aux bases économiques solides. L'embauche est donc un élément influent parmi d'autres.

EBE / UTH exploitant moyen en fonction des charges salariales



...Donc il faut embaucher au plus vite ?

Cela ne signifie pas qu'il faut embaucher dès l'installation. Il est normal qu'au démarrage, un maraîcher n'ait pas les ressources financières ni la maîtrise de son système nécessaires pour employer un salarié. Néanmoins, au vu des évolutions des systèmes, il semble important d'y penser pour ne pas rater une occasion de recruter un stagiaire ou une autre personne ayant travaillé sur la ferme et avec qui le courant passe bien. Il n'est pas toujours facile de trouver des salariés qui correspondent aux attentes du producteur et qui restent sur l'exploitation plusieurs années.

VERS UNE STABILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE ?

En 2013, 12 producteurs déclaraient vouloir embaucher ce qui s'est traduit par une hausse de la moyenne du nombre de salariés par ferme entre 2013 et 2016 (de 0,5 UTH salariés à 0,9 UTH salariés).

En 2016, seulement 6 producteurs veulent encore augmenter la main d'oeuvre sur leur exploitation. Parmi eux, certains emploient déjà quelqu'un mais aimeraient transformer leur contrat saisonnier en CDI.

On peut donc penser que, pour notre échantillon, la main d'oeuvre va moins évoluer dans les années à venir.



Surfaces cultivées

DIMINUTION DE LA SURFACE CULTIVÉE PAR UTH

La surface de plein champ des exploitations a en moyenne augmenté de 6 % et la surface sous abris de 8 %.

Toutefois, au vu de l'augmentation générale de la main d'œuvre sur les fermes, la surface cultivée / UTH (plein champ + sous abris) a en moyenne diminué de 19 %. Elle est de 1,05 ha/UTH. C'est surtout la culture en plein champ / UTH qui a diminué puisque la surface sous abris / UTH est quant à elle restée stable.

On note donc une dynamique générale de diminution de la surface cultivée par UTH. Seules deux exploitations ne l'ont pas faite diminuer.

On peut en déduire que l'arrivée de main d'œuvre supplémentaire sur la ferme n'implique pas forcément d'augmenter la surface mais plutôt d'intensifier la production sur les surfaces déjà cultivées.



Surfaces cultivées par UTH en 2013 et 2016

2013

1,30 ha

2016

1,05 ha

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SURFACES CULTIVÉES PAR UTH EN FONCTION DES SYSTÈMES

Malgré cette dynamique de diminution de la surface cultivée par UTH, on constate, au sein de notre échantillon, des différences de surfaces cultivées en fonction des systèmes choisis. On remarque notamment une corrélation entre le nombre de salariés et la surface cultivée par UTH, c'est-à-dire qu'en général **les fermes qui ont plus de salariés cultivent aussi plus de surface par UTH que les autres.**⁷

Cette corrélation nous permet de commencer à dessiner des modèles de fermes. Une typologie complète serait complexe à réaliser, néanmoins on voit clairement émerger deux pôles, deux systèmes opposés, au sein de notre échantillon :

1/ Deux producteurs n'ont **pas de salariés** et n'en souhaitent pas. Ils exploitent **0,5 ha de plein champ et 1200 m² de serres**. Leur système est faiblement mécanisé.

2/ Deux exploitations ont autour de **5 UTH** sur leur ferme. Ils cultivent au total **7,8 ha de plein champ et 6300 m² sous tunnels**, soit **1,6 ha de plein champ par personne et 1150 m² de surface sous abris**. Leur système est fortement mécanisé.

Moyenne de la surface cultivée / UTH en fonction du nombre de salariés en 2016



7. A noter cependant que la corrélation est plus faible entre le nombre d'UTH total et la surface cultivée par UTH.



Organisation du travail

AUTRES ATELIERS

11 fermes sur 18 ont un ou plusieurs autres ateliers. Les plus fréquents sont la transformation, l'arboriculture et les poules pondeuses. Seules trois fermes en cumulent plusieurs.

Pour la plupart des fermes, c'est le maraîchage qui représente la majorité du chiffre d'affaires ; les autres ateliers ne représentent qu'une faible part qui reste stable dans le temps. Seules trois fermes réalisent un chiffre d'affaires notable (plus de 35 % de leur CA) grâce aux autres ateliers. Deux d'entre elles ont en commun d'avoir des poules pondeuses et un élevage. Dans ces deux cas néanmoins, entre 2013 et 2016, le chiffre d'affaires maraîchage a connu une explosion (+ 90 % chez l'une, + 54 % chez l'autre) contrairement au chiffre d'affaires des autres ateliers qui a augmenté plus légèrement. La troisième ferme a formalisé une activité d'achat-revente.

AUTRES ACTIVITÉS

Au sein de notre échantillon, un maraîcher a gardé une activité de paysagiste à côté mais a réduit le temps de travail qu'il lui dédie. A terme, il souhaite l'arrêter. Un autre producteur a complètement arrêté son activité salariée entre 2013 et 2016 par manque de temps. Les autres producteurs n'ont que leur activité agricole.

Certains producteurs mentionnent les **difficultés qu'ils ont à gérer et à rendre rentable** cet atelier en parallèle de leur atelier maraîchage. Les causes citées sont :

- **Le manque de temps** qui peut entraîner des retards et donc à terme une baisse de la production et/ou une augmentation des coûts de production pour rattraper le retard ;
- **Le manque de compétences** « L'arboriculture et le maraîchage, ce sont deux métiers totalement différents ; ça ne s'improvise pas » affirme un producteur ;
- **L'impossibilité d'investir dans tous les ateliers en même temps** ce qui peut impliquer une baisse de la productivité.

Une ferme a d'ailleurs arrêté son atelier arboriculture entre 2013 et 2016. Une autre a arrêté d'entretenir ses parcelles de petits fruits.

Il semble donc difficile de maintenir une autre activité à côté du maraîchage sachant qu'il s'agit d'un métier très prenant.



FAIBLE ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

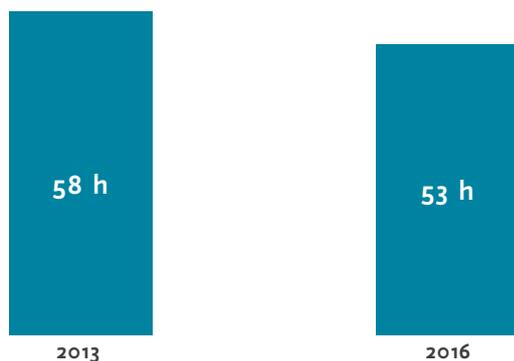
Temps de travail moyen⁸ du chef d'exploitation en 2016 et évolution depuis 2013⁹ :

Période pleine : 53 h (- 9 %)
Période creuse : 38 h (pas d'évolution)

On peut observer que le temps de travail en période pleine a diminué de 9 %. Cette baisse peut être due à :

- L'expérience
- L'embauche d'un ou plusieurs salariés

Le temps de travail en période creuse reste le même. L'hiver est plus calme mais c'est aussi la période où l'exploitant n'a plus de saisonnier pour le soulager ce qui peut expliquer que le temps de travail ne diminue pas.



Moyenne du temps de travail en période pleine

Le nombre de jours de repos par semaine et de vacances par an a légèrement augmenté (+ 9 %). En 2016, les maraîchers ont pris en moyenne **1 jour et demi de repos par semaine et 26,4 jours de congés par an.**



Moyenne du nombre de jours de vacances

Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de jours de vacances et le nombre de personnes travaillant sur la ferme. Par contre, **les producteurs associés en EARL hors couple prennent plus facilement des semaines de vacances l'été** car l'un des associés peut partir pendant que l'autre reste.

8. Il s'agit du temps de travail global passé sur la ferme (maraîchage + autres ateliers).

9. Ici, nous avons exclu deux producteurs qui sont passés d'un temps partiel sur leur ferme à un temps plein. L'augmentation considérable de leur temps de travail rendait les données peu représentatives de la dynamique ayant eu lieu sur les autres fermes.

CHARGE DE TRAVAIL ET PÉNIBILITÉ

75 % des maraîchers trouvent que leur charge de travail évolue favorablement. Néanmoins, malgré cette évolution, **40 % des producteurs restent moyennement satisfaits de leur charge de travail.**

Le temps de travail n'est pas directement un facteur de pénibilité

C'est plutôt l'intensité du rythme des journées, la nécessité de suivi des cultures et de régularité du travail tout au long de l'année qui créent une « charge mentale » souvent considérée comme pénible. Pour les exploitants individuels travaillant seul, il est presque impossible de lâcher prise à moins d'anticiper certaines caractéristiques fortes de leur système pour pouvoir faire une coupure dans l'année (type de production, choix de débouchés...).

Évolution de la pénibilité

- Trois maraîchers trouvent que **la pénibilité physique de leur travail augmente à cause de l'âge.**
- A l'inverse, **la moitié des producteurs considère que la pénibilité physique a diminué** notamment grâce à :
 - la **mécanisation**
 - l'embauche ou l'association : **travailler à plusieurs** permet en effet de diminuer la pénibilité physique de certaines tâches.



La plupart des maraîchers s'accorde à dire que **l'expérience** permet de réduire **la pénibilité technique** du métier, celle liée à la complexité des itinéraires techniques et à la planification des cultures. Avec le temps, les maraîchers ont une meilleure maîtrise de leur système de production.

Il existe des **facteurs de stress et de pénibilité relativement aléatoires** tels que la météo ou la santé du producteur qui persistent.

Commercialisation

CONTEXTE NATIONAL

Une hausse de la consommation de produits bio et notamment des fruits et légumes

Selon l'Agence Bio, la consommation à domicile par les ménages de produits bio a atteint **6,736 milliards d'euros TTC en 2016**, soit une augmentation de 22 % depuis 2014. C'est justement la consommation de **fruits et légumes qui a le plus augmenté** entre 2015 et 2016 avec une progression de **+ 33 %** des ventes.

Une évolution des parts de marché au profit de la vente directe et des magasins spécialisés

Entre 2010 et 2015, la part de marché des magasins spécialisés en réseau (Biocoop, La Vie Claire...) a augmenté de 16 % et celle de la vente directe de 16 %. Cette hausse de leur part de marché s'est faite au détriment des grandes surfaces alimentaires traditionnelles, qui ont vu leur part de marché diminuer de 6 %, et des magasins spécialisés indépendants (- 35 %).

QUELQUES DYNAMIQUES INTÉRESSANTES

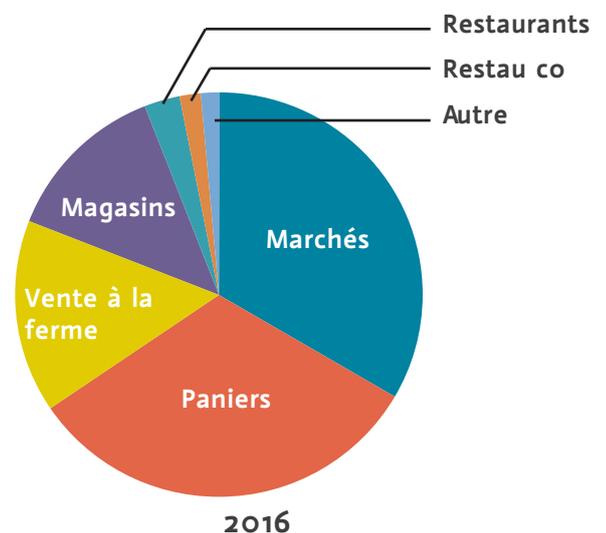
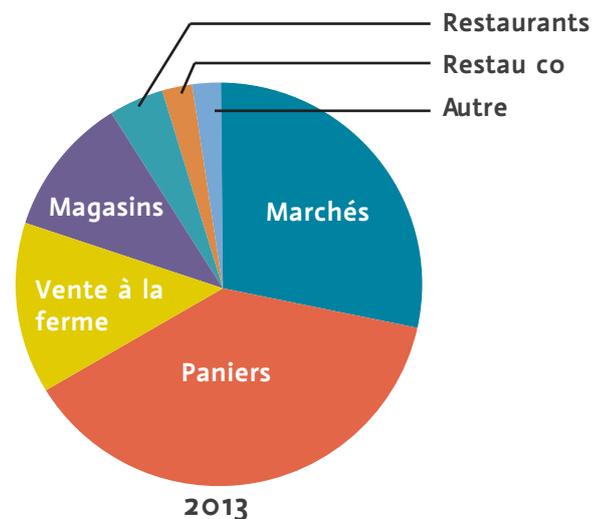
Le manque d'intérêt pour la restauration collective malgré la médiatisation de ce débouché

On peut constater que la **restauration collective** qui ne représentait déjà que 3 % du chiffre d'affaires des maraîchers a encore vu **sa part divisée par deux**.

L'alimentation biologique en **restauration collective est pourtant au centre des enjeux pour les collectivités**. Pour les maraîchers diversifiés, c'est un **débouché complexe**. La plupart déclare que **leur système n'est pas adapté** : pas de gros volumes, production d'une grande diversité de légumes alors que la restauration collective a besoin de quelques légumes clés, nécessité d'une forte valeur ajoutée sur leurs productions, problèmes logistiques pour la livraison... D'autres mentionnent la **difficulté de se mettre en lien direct avec les cantines de leur secteur**.

Certains maraîchers plus mécanisés pourraient néanmoins envisager de consacrer une partie de leur surface à la vente en restauration collective à condition que ce débouché soit mieux structuré. Ce travail est en train d'être mené par différentes organisations normandes (SCIC Interbio Normandie Services, Nos Paysans Normands...) et des collectivités. Des évolutions sont donc à prévoir dans les années à venir.

Répartition du chiffre d'affaires des maraîchers enquêtés par débouché en 2013 et 2016



Une augmentation de la vente en magasins spécialisés très disparate

La part de la vente en magasins spécialisés a augmenté de **18 %** entre 2013 et 2016 pour notre échantillon. Cela peut être mis en lien avec l'installation de plusieurs nouvelles Biocoop sur les territoires, principaux magasins acheteurs. Malgré tout, ce débouché est loin d'être partagé par tous les maraîchers. En effet, **plus de la moitié des producteurs vend seulement entre 0 et 5 % de sa production à des magasins** et un quart des producteurs y vend entre 5 et 15 %. Dans ces cas-là, il s'agit d'un débouché secondaire.

A l'inverse, **2 producteurs ont orienté leur système vers la vente en magasin. Ils y vendent alors entre 40 % et 75 % de leur production.** Dans ces cas-là, tout le système de production doit être pensé en fonction de ce débouché (légumes calibrés, emballage, logistique).

La persistance des débouchés traditionnels de vente directe

Les marchés et les paniers restent des débouchés privilégiés et partagés par la majorité des maraîchers. **Seuls 2 producteurs ne font pas de paniers et 4 ne font pas de marchés.** La moitié des producteurs réalise plus de 33 % de leur chiffre d'affaires sur les marchés et plus de 35 % grâce aux paniers.

La vente à la ferme représente toujours une part moins importante du chiffre d'affaires des maraîchers. Malgré tout, elle a subi une hausse de 13 % entre 2013 et 2016. Certains producteurs insistent sur le fait que **c'est un débouché qui met du temps à se lancer mais qui, avec du temps et une communication efficace, peut devenir conséquent.** La zone géographique reste un facteur discriminant. En effet, certains producteurs trop isolés ne réussissent pas à le développer. Pour le moment, seul un quart des producteurs réalise plus de 24 % de son chiffre d'affaires grâce à ce débouché.



SATISFACTION VIS-À-VIS DU MODÈLE DE COMMERCIALISATION



17 maraîchers sur 18 sont satisfaits de leur modèle de commercialisation. Si certains ont des projets, aucun ne pense changer fondamentalement de système de vente.

Pour la majorité des producteurs enquêtés, **la valorisation de leur travail passe essentiellement par leurs clients.** Ce temps relationnel de vente directe est donc considéré par quelques producteurs comme indispensable à **l'équilibre de leur métier.** Plusieurs maraîchers mentionnent aussi l'importance de garder **une diversité de clients et de débouchés** pour continuer d'être indépendant économiquement.

Malgré l'émergence de la vente en magasin, la vente directe continue donc d'être défendue et pratiquée par les producteurs.

Résultats économiques

Tous les chiffres présents dans ce document sont donnés hors taxes.

Rappel : au moment de la rédaction, il nous manquait les données comptables d'une ferme. Les données économiques qui suivent ne reposent donc que sur 17 exploitations.

RAPPEL SUR LES NOTIONS UTILISÉES



Dans la suite de l'analyse on rapportera le **chiffre d'affaires au nombre d'UTH** travaillant sur la ferme (exploitant(s) + salarié(s)) pour pouvoir comparer les fermes entre elles. On choisit de diviser par le nombre d'UTH total car cela permet de mesurer la part de production créée par une personne sur la ferme.

Par contre **on rapportera l'EBE au nombre d'UTH exploitant(s)** car l'EBE sert seulement à rémunérer l'exploitant ou à réinvestir ; les charges de personnel ayant déjà été déduites pour le calculer. C'est donc ce qui reste à l'exploitant peu importe son choix de système.

A noter aussi que nous intéressons à l'**évolution du chiffre d'affaires issu uniquement de la production de légumes**. Par contre, dans le calcul de l'EBE, tous les ateliers sont pris en compte car nous ne pouvons pas répartir les charges de structure entre les ateliers. Pour rappel, seules trois fermes réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires grâce à un autre atelier.

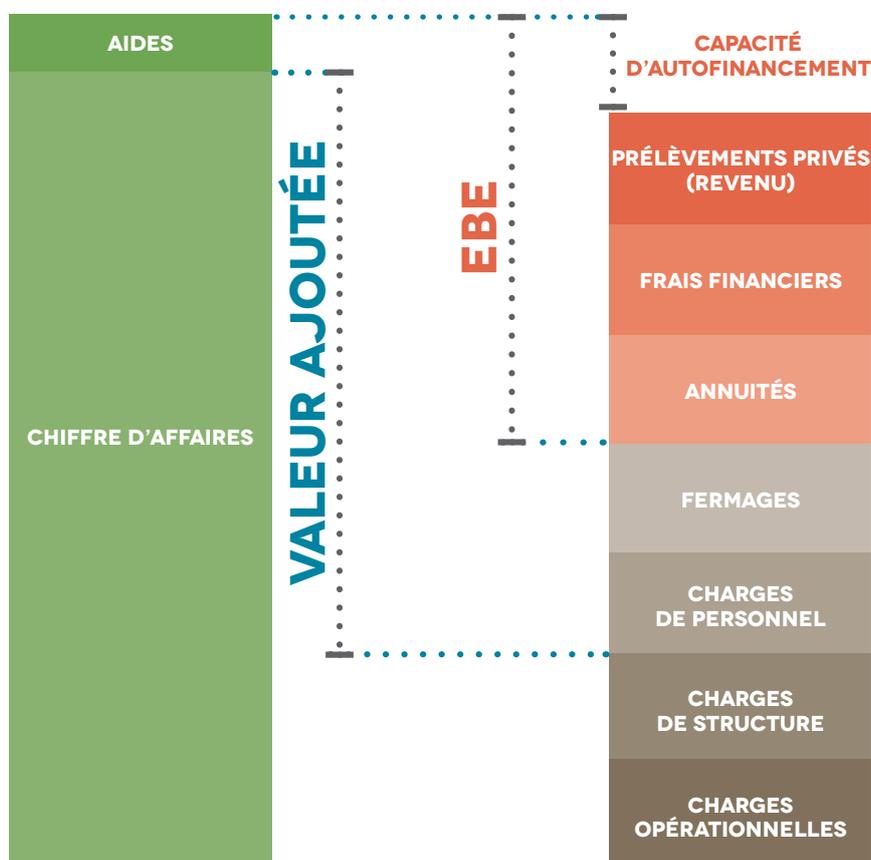


Schéma simplifié de lecture d'une comptabilité

Des indicateurs économiques à la hausse

Globalement la situation économique des fermes s'est améliorée entre 2013 et 2016.

Le chiffre d'affaires légumes par UTH a subi une hausse de **14 % passant de 28 200 € à 32 200 €**. L'EBE/UTH exploitant est quant à lui passé de **17 900 € à 22 900 €, soit une hausse de 28 %**.

Il est intéressant de noter que l'EBE/UTH exploitant a proportionnellement plus augmenté que le CA/UTH. On peut en déduire qu'au-delà d'une augmentation de la production, c'est surtout **une augmentation de l'efficacité** (rapport entre les résultats obtenus et les charges) qui a eu lieu sur les fermes. Cela permet une meilleure rémunération de l'exploitant et des investissements pour l'outil de production.

Une hausse pas totalement homogène

L'augmentation du chiffre d'affaires par UTH n'est pas homogène. Certes, la moitié des exploitations a subi une hausse de plus de 18 % de son CA/UTH néanmoins un peu plus d'un quart des producteurs a quant à lui subi une baisse ou une stabilisation de son chiffre d'affaires.

2/3 de l'échantillon a vu son EBE/UTH exploitant augmenter de plus de 40%. Un quart a quant à lui subi une baisse de son EBE/UTH exploitant pouvant aller jusqu'à - 72 %.



On voit une correspondance entre les fermes sur lesquelles il y a eu une association et les fermes sur lesquelles il y a eu une baisse significative de l'EBE/UTH exploitant. L'absorption d'un nouvel associé ne se fait pas automatiquement. Pour deux des trois maraîchers dont l'EBE/UTH exploitant a baissé de plus de 10 %, le nombre d'associés a augmenté entre 2013 et 2016. On peut supposer que l'augmentation de la production n'a pas été suffisante pour compenser l'arrivée d'un nouvel exploitant. En effet, on voit que sur ces fermes le CA/UTH a aussi diminué entre 2013 et 2016.

Deux nuances à apporter à cette remarque sur les associations :

- Il s'agit d'évolutions temporaires liées à des associations récentes, les structures devraient se rééquilibrer dans les années à venir.
- Les associations ont, en parallèle, permis une amélioration des conditions de travail sur ces fermes ce qui contrebalance la baisse des résultats économiques.

COMMENT ÉVOLUE LA RÉPARTITION DE L'EBE ?

La poursuite des investissements

La moyenne des annuités a augmenté entre 2013 et 2016 de 30 % passant de 8 700 € à 11 300 €. Peu de fermes ont vu leurs annuités baisser, pour la majorité elles sont restées stables ou ont augmenté.

Néanmoins, comme l'EBE des exploitations a aussi augmenté, la part de l'EBE dédiée aux annuités a diminué de 14% entre 2013 et 2016. En moyenne, les producteurs allouent 31 % de leur EBE aux remboursements des annuités.

Une fois leur situation financière stabilisée, les producteurs peuvent parfois s'engager dans des investissements plus conséquents que ceux réalisés à l'installation et ce, dans le but d'améliorer leurs conditions de travail (souvent construction d'un bâtiment, achat de nouveaux outils).

En 2016, 90 % des producteurs enquêtés déclaraient vouloir réinvestir, dont 35 % dans des travaux liés à un bâtiment.

A noter cependant l'hétérogénéité de la situation des exploitations concernant cette question. Trois exploitations n'ont par exemple aucune annuités tandis qu'un quart de notre échantillon alloue plus de 43 % de son EBE au remboursement de ses annuités.

Des prélèvements en hausse

Le prélèvement mensuel moyen a augmenté de 70 % entre 2013 et 2016. Il est passé de 735 € à 1 240 €.

Seul un maraîcher déclare se prélever moins de 500 €.

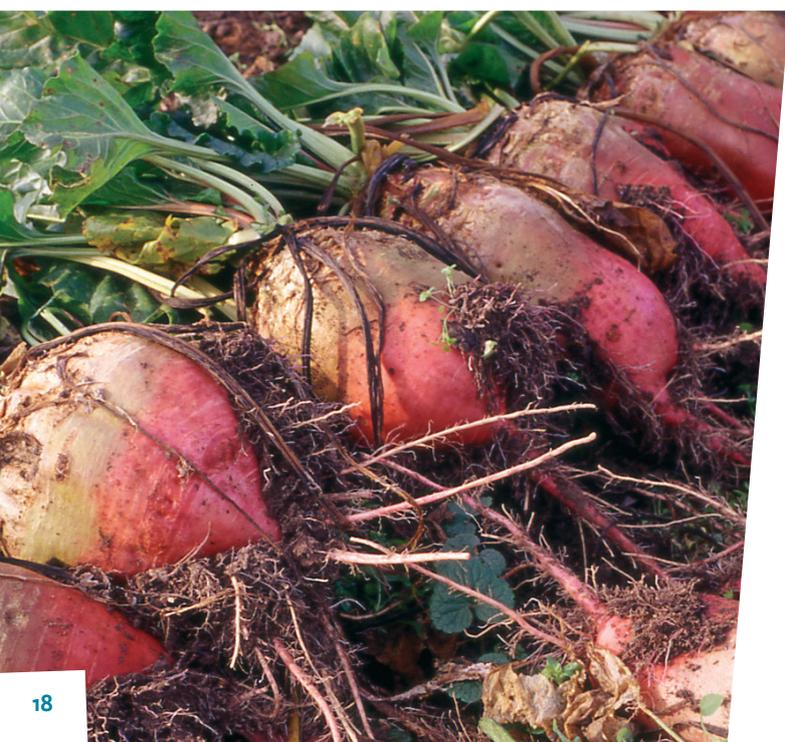


Répartition des fermes en fonction du montant du prélèvement mensuel par exploitant



11 maraîchers sur 17 sont satisfaits de leurs prélèvements.

Parmi eux, les prélèvements s'échelonnent de 750 à 2 200 €, preuve que les objectifs des producteurs diffèrent. Malgré tout, on constate que plusieurs producteurs se fixent la barre du SMIC comme minimum.



Choix techniques

Les évolutions techniques ont principalement eu lieu sur les points suivants : engrais verts, choix variétaux, paillages, travail du sol.

ENGRAIS VERTS

Les engrais verts sont difficiles à maîtriser dès l'installation car ils requièrent une planification précise de ses cultures, une organisation des rotations et donc des connaissances techniques que les jeunes maraîchers n'ont pas toujours. Ils impliquent aussi d'avoir une surface disponible suffisante pour laisser certaines parcelles sans cultures pendant quelques mois.

Entre 2013 et 2016, des maraîchers disent avoir augmenté leur quantité d'engrais verts. Pour certains, c'est notamment l'émergence de problèmes sanitaires sur la ferme qui les a poussés à améliorer leur système de rotation et donc intégrer des engrais verts dans celui-ci.

Néanmoins, certains d'entre eux mentionnent toujours la difficulté qu'ils ont à maîtriser cet aspect technique car il demande de respecter une planification rigoureuse des cultures.



TÉMOIGNAGE DE SOLÈNE DHERMY (MARAÎCHÈRE DANS LA MANCHE)



« Chaque année, une partie de ma surface cultivée est réservée aux engrais verts. Les premières années j'ai semé de la vesce pour enrichir le sol en azote. Puis, suite à une formation sur les plantes bio-indicatrices, on m'a conseillé d'utiliser plutôt le sarrasin et la phacélie car après la vesce il y avait un fort développement de chénopode rouge, indicateur d'un taux de

nitrites élevé dans le sol. J'emploie également la phacélie avant les cultures de choux d'hiver et de poireaux et après les primeurs pour ne pas laisser le sol nu. Suite aux récoltes de fin d'été, je sème du seigle pour obtenir une bonne couverture de sol l'hiver.

C'est très simple sur le papier, c'est plus compliqué sur le terrain ! Mes terres limono-sableuses sont très sèches, il pleut de manière irrégulière l'été, voire il ne pleut pas, et il faut parfois arroser après le semis pour que ça démarre correctement. Cela prend du temps, un peu d'argent et de l'énergie !

Le taux de matière organique contenu dans mon sol avoisine 4 % (il a augmenté depuis la première année !), et mes rendements en légumes augmentent d'année en année. Cela me permet de diminuer ma surface cultivée et de densifier certaines cultures.

Outre les progrès techniques liés au gain progressif d'expérience, je pense que cela est vraiment dû à la culture d'engrais verts. Ils m'ont permis d'obtenir des récoltes de légumes satisfaisantes sur un sol considéré comme pauvre et lessivant, et ceci avec peu d'intrants (10 t/ha/an de fumier composté et 600 kg/ha/an de calcaire magnésien).

En semant des engrais verts, je ne pollue pas l'eau, je nourris le sol et mes légumes ! »

CHOIX VARIÉTAUX

10 maraîchers sur 18 indiquent avoir augmenté la quantité de semences hybrides utilisées. Les principaux arguments avancés sont la productivité et la régularité de la production. Au contraire, **25% des maraîchers déclarent essayer de réduire au maximum l'utilisation de ces semences** principalement pour des raisons de qualité, notamment gustative, et pour des raisons éthiques.

Globalement les maraîchers cultivent toujours la même diversité de légumes qu'en 2013 (de 20 à 60 espèces). Ils continuent de tester de nouveaux légumes et de nouvelles variétés. A l'inverse, certains n'hésitent pas à **arrêter les quelques légumes** qu'ils ne réussissent pas ou n'affectionnent pas, notamment certaines variétés de choux. Enfin, presque tous les maraîchers essaient d'améliorer leur production de **légumes primeurs**.

PAILLAGES

Tous les maraîchers enquêtés utilisent des bâches en quantités diverses. Entre 2013 et 2016, **7 maraîchers sur 18 disent avoir augmenté leur surface bâchée.**

Les avantages mis en avant sont :

- le gain de temps sur le désherbage
- le réchauffement plus rapide de la terre au printemps
- la limitation de l'assèchement de la terre

La bâche tissée est vue comme plus écologique mais elle demande aussi plus de manipulation. Au-delà de la mise en place, il faut la ranger à la fin de la culture. Tout seul, c'est une tâche assez lourde. Pour cette raison certains maraîchers lui préfèrent la bâche plastique ou biodégradable.

TRAVAIL DU SOL

10 maraîchers sur 18 déclarent essayer de moins travailler leur sol. Trois ont arrêté de labourer en profondeur et réalisent un travail du sol superficiel grâce à des outils à dents. Parmi eux, l'un utilise l'occultation pour préparer la terre, les autres utilisent des couverts végétaux pendant l'hiver. Deux autres maraîchers testent la technique des planches permanentes.

Derrière ces évolutions, il y a la volonté de mettre son système en adéquation avec des principes éthiques

MARAÎCHAGE SOL VIVANT (MSV) NORMANDIE

Marâchage Sol Vivant (MSV) Normandie est une association de maraîchers en agriculture de conservation qui ont développé des pratiques pour remettre la vie du sol au cœur du système de culture. **Le non-travail du sol, la couverture végétale permanente de celui-ci et l'apport d'amendements carbonés (paille, broyats de bois...)** sont les piliers de leurs pratiques.

Ces techniques attirent de plus en plus de porteurs de projets notamment car elles pourraient permettre l'amélioration des conditions de travail (réduction de la pénibilité et de la charge de travail).

Dans le but de mieux connaître les systèmes en MSV, **l'association est en train de mener un travail de références techniques, économiques et agronomiques** dans le cadre du réseau Fermes Dephy (Plan EcoPhyto 2). 8 maraîchers, deux légumiers en betteraves et pomme de terre, et les CFPPA d'Évreux et d'Yvetot sont parties prenantes de cette démarche.

Vous pourrez retrouver leurs résultats sur leur site internet maraichagesolvivant.org, leur page Facebook et leur chaîne YouTube MSV.

Contact de l'association :

normandie-idf@maraichagesolvivant.org

Angélique Duchemin (animatrice)

06.08.84.18.53

Les paillages végétaux sont utilisés sur seulement quelques cultures et par peu de maraîchers. Deux les utilisent sur rhubarbe. Cinq essaient de les utiliser en quantité plus importante sur des cultures de légumes. Parmi eux, deux testent plus particulièrement la technique du mulch d'herbe fraîchement coupée.

(respect de la vie du sol), d'améliorer ses conditions de travail (réduction du temps de travail et de la pénibilité) et de gagner en fertilité.

Parmi les maraîchers enquêtés qui veulent réduire le travail du sol, **certaines déclarent rencontrer quelques difficultés dans la mise en œuvre de cette technique.** Ils en sont encore à l'état d'expérimentation.

Nous retiendrons de cette étude **la forte augmentation des résultats économiques des fermes**. Cette hausse est effectivement très positive et encourageante pour la filière, notamment pour les futurs porteurs de projet. Elle est la preuve qu'il est possible d'atteindre un système économiquement viable grâce à des débouchés commerciaux diversifiés et bien maîtrisés. Néanmoins elle doit être impérativement **remise dans son contexte** :

- **Méthodologique**

17 fermes ont été enquêtées sur près de 150 fermes présentes sur le territoire. Cet échantillon restreint est **nécessaire pour assurer un suivi** sur ces fermes, mais il pose inévitablement **la question de sa représentativité**. En l'état, il permet d'**observer des tendances**, mais pas d'asseoir des statistiques fiables à l'échelle régionale

- **Chronologique**

Les fermes enquêtées avaient en moyenne 9 ans en 2016 (et au minimum 5 ans). **La hausse des résultats économiques n'a pas été instantanée et arrive après plusieurs années financièrement difficiles**. Dans notre étude, nous avons constaté qu'au démarrage de leur activité, les maraîchers ont souvent dû compter sur le salaire de leur conjoint-e ou sur des capitaux propres économisés grâce à leurs anciens salaires (reconversion professionnelle).

- **Social**

La charge de travail reste très intense, considérée excessive par 40 % de notre échantillon.

Ainsi, plus encore que les résultats économiques, **ce sont les conditions de travail qui restent un véritable défi**.

A observer l'évolution des fermes de notre échantillon, il semblerait que **l'embauche ou la mécanisation** soient des étapes quasi inéluctables de leur amélioration. Mais il n'y a pas une unique réponse à cette question. Ainsi, **de nouvelles formes de maraîchage explorent des pistes différentes telles que la réduction et l'intensification de la surface cultivée ou la suppression du travail du sol**. Ces systèmes sont souvent peu mécanisés. Malheureusement, ces types d'exploitations étaient peu représentés parmi les fermes enquêtées. Pour la plupart, elles sont encore trop jeunes pour avoir le recul nécessaire à l'analyse de leurs données. A l'avenir, **il sera donc intéressant de réaliser un travail de références sur ces modèles pour voir dans quelle mesure ils atteignent leurs objectifs sociaux**.

Finalement, ce qui apparaît en filigrane de cette étude c'est la nécessité qu'ont les maraîchers de jongler entre leur envie de respecter une éthique forte et leur besoin de vivre de cette activité. **Cela mène donc à des compromis qui peuvent prendre des formes différentes selon les exploitations mais qui s'incarnent souvent dans des dilemmes techniques (bâches, semences, travail du sol...)**. Cela montre l'intérêt d'un travail sur les trajectoires car, tout au long de leur carrière, et au gré des évolutions de la société, les maraîchers doivent faire des choix pour trouver un système qui corresponde à leurs attentes.





- Association Bio Normandie -

Née de la fusion d'Agrobio Basse-Normandie, du GRAB de Haute-Normandie et d'Inter Bio Normandie, elle fédère les agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités et associations œuvrant pour un développement cohérent, exigeant et durable de l'agriculture biologique en Normandie.



• Association
BIO NORMANDIE

UN PROJET, DES VALEURS

- Pour une agriculture porteuse de solutions face aux enjeux écologiques et sociaux,
- Dans une démarche permanente de progrès,
- Par l'échange, la concertation et la coopération entre tous les acteurs,
- Par la représentation et la défense des acteurs de la bio auprès des pouvoirs publics.

UN RÉSEAU COMPÉTENT ET EXPERIMENTÉ

- Fort de 25 ans d'expertise de terrain pour le développement de la bio,
- 20 conseillers en Normandie.

AU SERVICE DE LA TRANSITION AGRICOLE EN NORMANDIE

- Accompagne les professionnels individuellement et collectivement dans toutes les étapes de leurs parcours : installation, conversion, diversification, commercialisation,
- Propose plus de 80 formations par an pour différents publics et un programme diversifié d'événements professionnels,
- Assure une veille scientifique par la recherche, l'expérimentation, l'acquisition et la diffusion de données technico-économiques, Construit des réponses aux besoins d'innovation et de structuration de la filière bio,
- Soutient les projets de développement local en faveur de la biodiversité, de la protection de l'eau, de l'emploi, notamment par l'animation de « comités territoriaux de la bio ».

EN SAVOIR PLUS :
PRODUIREBIO-NORMANDIE.ORG

ASSOCIATION BIO NORMANDIE

6 rue des Roquemonts - CS 45 346
14053 CAEN cedex 4

Antenne de Valognes
02 50 79 10 78

Antenne de Bayeux
02 31 51 66 37

Antennes de Saint Lô
02 33 06 46 85

Antenne de Thury Harcourt
02 31 30 03 90

Antenne d'Argentan
02 33 16 94 06

Antenne de Caen
02 31 47 22 31

Antenne de Val de Reuil
02 32 09 01 60